



Conditions particulières de vente « Hébergement dédié »
ONLINE SAS au 27/01/2011

ENTRE :

Le Client,
ci-après dénommé l' «Usager».

ET :

ONLINE, Société anonyme par actions simplifiée, au capital de 214 410,50 Euros, dont le siège social est situé au 8 rue de la ville l'Evêque - 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro RCS PARIS B 433 115 904, numéro de TVA FR35433115904, joignable sur son site Internet <http://www.online.net/> par téléphone au 0899 193 788 (1,35€ par appel puis 0,34€ / min) et par FAX au 0899 193 775 (1,35€ par appel puis 0,34€ / min), représentée par son Président, ci-après dénommé «ONLINE».

PREAMBULE :

Le Contrat comprend les présentes Conditions Générales de Vente, le Formulaire d'ouverture de compte, la Brochure Tarifaire, qui en font partie intégrante ; l'ensemble est ci-après dénommé le «Contrat».

ARTICLE 1 – DÉFINITIONS

Internet : Réseau mondial d'échange de données constitué de réseaux et serveurs reliés entre eux par le biais d'une interconnexion de réseaux de communications électroniques mondiaux, accessible à tout utilisateur pourvu du matériel informatique adéquat.

Accès à Internet : Service permettant aux Usagers d'accéder au réseau Internet et à ses différents services (courrier électronique, consultation et création de services en ligne, et plus généralement les échanges de données à travers le réseau).

Bande passante : Désigne la capacité de transmission d'une liaison de transmission reliant le Serveur de l'Usager au réseau ONLINE. Elle détermine la quantité d'informations (en bits par seconde) qui peut être transmise simultanément.

Console de gestion de compte : Désigne le site Internet mis à disposition de l'Usager afin que celui-ci procède de manière autonome aux opérations courantes de maintenance et de gestion des Services fournis.

Débit IP : Désigne le débit maximum de la liaison logique en technologie IP établie entre le Serveur de l'Usager et le réseau ONLINE. Le débit maximum annoncé ne peut être atteint que si la configuration du Serveur de l'Usager le permet.

Flood : Désigne un problème de sécurité provoquant une utilisation anormale du Débit IP, susceptible d'impacter les autres Usagers de ONLINE et/ou les usagers d'autres réseaux interconnectés aux réseaux auxquels accède DEDIBOX.

Hébergeur : désigne la personne physique ou morale assurant au sens de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 une activité de stockage de tout contenu destiné à être mis à disposition du public par des services de communication au public en ligne.

IP ou Adresse IP : Série de numéros permettant d'identifier de façon unique un ordinateur sur le réseau Internet.

Phishing : Consiste en une technique frauduleuse utilisée par les pirates informatiques pour récupérer des informations confidentielles (identifiants bancaires, internet...) auprès d'internautes en les dupant par le biais d'un courrier électronique semblant provenir d'une entreprise de confiance, typiquement une banque, un site de commerce en ligne, un opérateur de communications électroniques.

Serveur : Désigne un ordinateur dédié à l'Usager et exploité par ce dernier à l'issue de sa mise à disposition, connecté de manière permanente et en haut débit au réseau Internet.

Services : Désigne l'ensemble des services fournis par ONLINE à l'Usager, qui comprend le Service de location de Serveur, le Service d'hébergement mutualisé et le Service de réservation de noms de domaine et les différents services supplémentaires attachés dans les conditions définies au présent Contrat.

Site ou Site Internet de ONLINE : Site Internet disponible à l'adresse <http://www.online.net> donnant accès notamment à la Console de gestion de compte.

Spam : Courrier électronique non-sollicité au sens de l'article 34-5 du Codes des Postes et Communications Électroniques, dans sa rédaction issue de la loi n°2004-496 du 10 Juin 2004.

Système d'exploitation ou OS : Désigne le logiciel principal installé sur le Serveur de l'Usager.

Usager : Désigne toute personne physique majeure disposant de la pleine capacité juridique ou morale (dans ce dernier cas, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés) ayant

procédé à une ouverture de compte ONLINE, ayant reçu un courrier électronique émanant de ONLINE contenant ses Identifiants pour accéder aux Services et à la Console de gestion de compte.

Usager Final ou Usagers Finaux : Désigne toute personne physique majeure disposant de la pleine capacité juridique ou morale, utilisant à titre gratuit ou onéreux et dans son intégralité un ou des Services Dedibox et/ou un ou des Serveurs mis à disposition de l'Usager.

Espace web : Espace de stockage mutualisé alloué par ONLINE au Client.

Hébergement Dédié : Service d'hébergement comprenant la fourniture d'un serveur physique dédié à l'usage de l'Usager, son hébergement au sein des locaux ONLINE et la fourniture de la connectivité Internet associé.

Hébergement mutualisé : Service d'hébergement comprenant l'accès à une plateforme d'hébergement partagé par l'ensemble des Usagers ayant souscrit au Service et la fourniture de la connectivité Internet associé.

ARTICLE 2 – SERVICES D'HÉBERGEMENT DÉDIÉS FOURNIS PAR ONLINE

ONLINE met à disposition de l'Usager une infrastructure technique de d'hébergement dédiée, et un raccordement à Internet dont les caractéristiques techniques sont décrites en ligne sur le Site Internet de ONLINE, pour un montant total mensuel défini dans la Brochure Tarifaire, permettant à l'Usager de bénéficier d'une plate-forme technique haut-débit, multi-usages et connectée au réseau Internet de manière permanente.

ONLINE propose des options de service («Prestations Supplémentaires») liées à la mise à disposition du Serveur, décrites en ligne sur le Site Internet de ONLINE, dont les montants totaux mensuels sont définis dans la Brochure Tarifaire.

Dans le cadre de la Prestation Supplémentaire «Serveur Supplémentaire», ONLINE met à disposition, à la demande de l'Usager, un ou plusieurs serveur(s) supplémentaire(s) dont les caractéristiques techniques seront similaires au Serveur mis à disposition dans le cadre du Contrat. Sauf accord entre ONLINE et l'Usager, L'Usager pourra souscrire un maximum de 9 Serveurs Supplémentaires.

Les Services d'hébergement dédié ONLINE ne couvrent pas les redevances, abonnements, taxes, licences logiciels, ou autres moyens de rémunération pouvant être éventuellement demandés par les ayants droits, via l'utilisation des Services par l'Usager, et qui restent à la charge exclusive de l'Usager.

Au-delà d'une consommation de 250Mbit/sec pour l'ensemble des Services de l'Usager et/ou en cas utilisation des Services à des fins de streaming audio/vidéo ou téléchargements massifs, DEDIBOX n'est plus en mesure de garantir la qualité de l'accès à Internet des Services.

ONLINE accorde à l'Usager la possibilité de se connecter, sans limitation de durée de connexion, le Serveur mis à disposition, afin de recevoir et d'envoyer des données à travers Internet par l'intermédiaire de la ou des Adresse(s) IP attribuée(s) à l'Usager.

ARTICLE 3 – MISE À DISPOSITION DU SERVEUR DEDIÉ

Les Services d'hébergement dédiés comprennent la mise à disposition d'un Serveur qui demeure la propriété pleine et entière de ONLINE qui en confère à l'Usager un seul droit d'utilisation à distance en lui transférant la garde de la structure logicielle (Système d'exploitation et logiciels) du Serveur.

A ce titre, l'Usager ne devra en aucun cas porter atteinte à l'intégrité du Serveur, la charge des risques de détérioration volontaire du Serveur est transférée à l'Usager dès la mise à disposition de ce dernier.

L'Usager s'engage à se conformer à l'ensemble des prescriptions relatives à l'utilisation du Serveur telles que définies dans la documentation remise à l'Usager et accessible à tout moment dans l'espace Assistance / Foire aux Questions (FAQ) du site Internet ONLINE, l'Usager supportera toutes les conséquences attachées à une utilisation non conforme du Serveur, notamment les défauts de fonctionnement du Serveur consécutif à l'installation d'un logiciel par l'Usager sur le Serveur.

ARTICLE 3 – OBLIGATIONS D'ONLINE

Une fois la demande d'ouverture de compte validée, ONLINE s'engage à mettre à disposition de l'Usager un Serveur conforme à la commande de l'Usager dans un délai maximum de 35 (trente cinq) jours. En cas de non respect, l'Usager pourra annuler son abonnement sans préavis ni indemnité par l'envoi d'une simple lettre recommandée à l'adresse suivante :

ONLINE – Service rétractation – BP438 – 75366 PARIS CEDEX 08

Les identifiants et mots de passe d'accès au Serveur sont déterminés par l'Usager, paramétrables initialement depuis la Console de gestion de compte et modifiables à tout moment par l'Usager.

ONLINE, sur demande de l'Usager, après diagnostic de l'Assistance Technique et sous réserve d'une panne matérielle avérée et diagnostiquée du Serveur de l'Usager, intervient sur le Serveur de l'Usager dans les délais suivants :

- 4 heures ouvrées si le Serveur de l'Usager bénéficie de la garantie «Hardware GTI H+4»
- 2 heures ouvrées si le Serveur de l'Usager bénéficie de la garantie «Hardware GTI H+2»

Il est rappelé qu'en aucun cas ONLINE sera responsable des données installées et/ou exploitées et/ou mises en ligne par l'Usager sur le Serveur. En application des règles élémentaires de sécurité informatique, il appartiendra à l'Usager de prendre ses dispositions pour dupliquer et conserver ses données, par l'utilisation régulière de Sauvegardes distantes et sécurisées.

Le Débit maximal de la connexion IP mis à disposition du compte de l'Usager est précisé sur le Site et dans la Brochure Tarifaire.

Ce débit crête ne peut être atteint que si les configurations des logiciels installés par l'Usager sur le Serveur le permettent. En particulier, toute modification par l'Usager de la configuration du Serveur (modification des paramètres d'origine, installation et activation de nouveaux logiciels et fonctionnalités).

ONLINE s'efforcera d'assurer la disponibilité de l'Accès à Internet 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sous réserve des éventuelles maintenances planifiées nécessitant une interruption technique temporaire.

L'Accès à Internet est considéré comme indisponible lorsque un ou des éléments réseau indispensables au fonctionnement du Serveur de l'Usager subissent une panne dont l'origine n'est pas une maintenance planifiée, provoquant une indisponibilité totale du Serveur de l'Usager sur Internet.

ONLINE fera son maximum pour atteindre une durée maximale d'indisponibilité de l'Accès Internet :

- Moins de 45 minutes par mois si le Serveur de l'Usager bénéficie de la garantie «SLA Standard»
- Moins de 30 minutes par mois si le Serveur de l'Usager bénéficie de la garantie «SLA Premium»

ONLINE se réserve le droit d'interrompre sans préavis et sans limitation de durée l'Accès à Internet du Serveur de l'Usager, en cas de violation par l'Usager et/ou l'Usager final de la législation en vigueur ou sur réquisition des autorités administratives et/ou judiciaires.

En dehors de ce dernier cas, ONLINE s'engage à rétablir l'Accès à Internet dès que l'Usager aura procédé aux actions correctives dans un délai maximal de 3 (trois) jours ouvrés.

Compte tenu de la nature même d'Internet et de son fonctionnement, les données circulant sur des réseaux hétérogènes aux capacités techniques et aux responsabilités diverses, la responsabilité technique de ONLINE est limitée à son réseau.

ARTICLE 4 – OBLIGATIONS DE L'USAGER

En application de la réglementation en vigueur, il est rappelé que l'Usager est le seul responsable de l'installation, l'exploitation, le paramétrage et la maintenance du Serveur mis à sa disposition.

L'Usager reconnaît être informé que ce paramétrage peut être altéré par une mauvaise manipulation de sa part, changement de Serveur, réinstallation du système d'exploitation du Serveur, défaillance matérielle du disque dur et/ou du Serveur.

En application des règles élémentaires de sécurité informatique, il est rappelé que l'Usager devra prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de ses propres données et/ou logiciels par l'utilisation de sauvegardes déportées et sécurisées, la responsabilité de DEDIBOX ne pouvant être engagée en cas de perte des données suites à une défaillance matérielle du disque dur ou du Serveur.

L'Usager reconnaît avoir vérifié l'adéquation du matériel et du Service à ses besoins et avoir reçu de DEDIBOX toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au Contrat en connaissance de cause.

Les Services se font par l'intermédiaire du ou des Serveur(s) mis à la disposition des Usagers qui demeure(nt) la propriété pleine et entière de DEDIBOX qui en confère à l'Usager un seul droit d'utilisation à distance en lui transférant la garde de la structure logicielle (Système d'exploitation et logiciels) du Serveur.

A ce titre, l'Usager ne devra en aucun cas porter atteinte à l'intégrité du Serveur, la charge des risques de détérioration volontaire du Serveur est transférée à l'Usager dès la mise à disposition de ce dernier.

La charge des risques de détérioration du Serveur est transférée à l'Usager dès la mise à disposition du Serveur à ce dernier, hors vice propre du matériel et usure normale qui resteront sous garantie pendant toute la durée du contrat.

ARTICLE 5 – DUREE DU CONTRAT

Le contrat prend effet à compter de l'acceptation de l'offre par son inscription sur le site Internet ONLINE.

Les Services d'hébergement dédiés sont à durée déterminée de 1 mois («Période Initiale»). Au-delà de la Période Initiale, le Contrat est reconduit mensuellement («Période Subséquente»). Lors de chacune des Périodes Subséquentes, chacune des Parties dispose de la faculté de résilier le Contrat en respectant un préavis de 40 jours.

Les Prestations Supplémentaires sont souscrites pour une durée déterminée de 1 mois («Période Initiale»), au-delà de la Période Initiale, le contrat est reconduit mensuellement («Période Subséquente »).

Lors de chacune des Période Subséquentes des Prestations Supplémentaires, chacune des Parties dispose de la faculté de résilier la Prestation Supplémentaire sans préavis à l'exception de la Prestation Supplémentaire «Serveur supplémentaire» dont le préavis est de 40 jours.

ARTICLE 6 – RÉSILIATION

Moyennant le respect d'un préavis de quarante (40) jours, l'Usager peut résilier le Services d'hébergement dédié, au delà de la période initiale, en utilisant la lettre type disponible dans la Console de Gestion de compte (ou résiliation électronique depuis la Console de Gestion de compte), expédiée par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :

ONLINE – Service résiliation – BP438 – 75366 PARIS CEDEX 08

Cependant, sauf demande expresse de l'Usager, la résiliation reçue par ONLINE jusqu'au 20 du mois (date de l'accusé de réception faisant foi) prendra effet à la fin du mois concerné.

Par exception, par l'intermédiaire de la Console de Gestion de compte de l'Usager :

- Les Prestations Supplémentaires à l'exception de la Prestation «Serveur Supplémentaire» peuvent être résiliées électroniquement sans préavis
- Les Serveurs souscrits avec des frais d'installation peuvent être résiliés électroniquement, depuis la Console de Gestion de Compte, avec un préavis de quarante (40) jours avec prise en compte effective en fin du mois en cours si la résiliation à été effectuée avant le 20 du mois.

ARTICLE 7 – MODALITÉS DE PAIEMENT

L'Usager autorise expressément ONLINE à lui délivrer chaque mois une facture sous forme électronique.

Pour les Services d'hébergement dédiés, cette facture est accessible dans la Console de gestion de compte, après authentification, sur le compte de l'Usager entre le 1er et le 5 du mois. Elle intègre le coût du Forfait pour le mois à venir et les prestations supplémentaires pour le mois écoulé ainsi que les éventuels frais.

Le montant facturé des Prestations Supplémentaires ne peut être inférieur à 1 mois, tout mois entamé est due.

ONLINE met à disposition de ses Usagers la possibilité de payer selon les modalités suivantes :

- Par prélèvement automatique sur compte courant bancaire ou postal. Dans le cadre du paiement par prélèvement automatique, l'abonné est dispensé de dépôt de garantie,
- Par prélèvement automatique sur carte bancaire VISA ou MasterCard, soumis à frais de traitement de gestion dont les montants sont indiqués dans la Brochure Tarifaire,
- Par chèque émis d'un établissement français, soumis à frais de traitement de gestion dont les montants sont indiqués dans la Brochure Tarifaire.

Lors de son inscription, le mode de paiement initial est automatiquement le prélèvement sur compte courant. Toutefois, l'Usager a la possibilité, dès réception de ses identifiants, de changer le mode de paiement via la Console de gestion de compte.

Dans le cadre du paiement par prélèvement automatique sur compte courant bancaire ou postal, il appartiendra à l'Usager d'informer son établissement bancaire au moment de l'inscription aux Services de la mise en place de l'autorisation de prélèvement automatique accordé à ONLINE.

Les règlements par chèque ou carte bancaire sont soumis à des frais de traitement et de gestion dont les montants sont indiqués dans la Brochure Tarifaire.

Un dépôt de garantie dont le montant est indiqué dans la Brochure Tarifaire peut être demandé à l'Usager, payable par chèque libellé à l'ordre de Dedibox pour garantir la mise à disposition du Serveur par ONLINE et un éventuel non respect des obligations financières. Le dépôt de garantie n'est pas producteur d'intérêts. Son remboursement est effectué dans un délais maximum d'un mois après la résiliation effective des prestations de l'Usager, sous réserve du paiement des sommes dues à ONLINE au titre du contrat.

Il appartient à l'Usager de prendre connaissance chaque début de mois de sa facture via sa console de gestion de compte et de procéder à son règlement au plus tard le 10 du mois.

En cas de paiement par chèque, ce dernier devra être libellé à l'ordre de «ONLINE SAS», contenir au dos le numéro de la facture et être expédié par voie postale à l'adresse suivante :

ONLINE – Service chèque – BP438 – 75366 PARIS CEDEX 08

Retard ou défaut de paiement de l'Usager

Tout paiement incomplet ou irrégulier sera considéré comme un défaut de paiement donnant lieu à la procédure décrite ci-dessous.

Tout retard ou défaut de paiement donnera lieu à l'envoi à l'Usager d'une mise en demeure de payer (par courrier électronique et/ou lettre recommandée avec accusé de réception) de rappel selon le calendrier suivant :

- Rappel 1 : Date d'émission de la facture + 2 jours
- Rappel 2 : Date d'émission de la facture + 5 jours
- Rappel 3 : Date d'émission de la facture + 8 jours

A défaut de paiement dans les 10 jours suivant la date d'émission de la facture, les Services seront suspendus jusqu'au règlement des sommes dues augmentés des frais de traitement et de pénalité de retard selon les modalités précisées dans la Brochure Tarifaire.
A défaut de régularisation dans un délais de 20 jours suivant la date d'émission de la facture, le contrat sera résilié dans les conditions définies à l'article 12.4 .